



Boulogne-Billancourt, le 5 février 2008

Madame, Monsieur le Parlementaire,

En signant le Pacte écologique lors des dernières élections législatives, vous avez manifesté votre volonté d'agir et de faire de l'écologie une priorité nationale dépassant les clivages politiques paralysants et s'attachant au bien commun. A l'occasion de la discussion du projet de loi relatif aux organismes génétiquement modifiés (OGM), vous avez l'occasion d'agir conformément à votre engagement.

La future loi sur les OGM devra permettre à notre pays de se doter d'un cadre juridique responsable et protecteur de la diversité biologique et socio-économique de l'agriculture française, celle des terroirs et des productions de qualité, de la santé publique et de l'environnement. Aujourd'hui, je reste convaincu que le modèle agricole qui fait la réputation de la France dans le monde, celle d'une agriculture liée à la qualité de l'alimentation et du milieu naturel, a tout à perdre de la commercialisation de productions industrielles et standardisées d'OGM pesticides.

Je souhaite que le débat qui s'ouvre aujourd'hui au Sénat et qui se poursuivra à l'Assemblée Nationale le 2 avril soit l'occasion de poursuivre, avec discernement et raison, le travail engagé lors du Grenelle de l'environnement, en vous permettant d'élaborer un texte qui apaise la société française en apportant les garanties suffisantes à ceux qui veulent produire et consommer sans OGM. N'est-ce pas vouloir simplement respecter le libre choix du consommateur et du citoyen ?

C'est pourquoi je vous invite, Madame, Monsieur le Parlementaire, selon l'esprit du Pacte écologique, à accepter un dialogue sans exclusive, à considérer les propositions d'amendements portées par ma Fondation et par d'autres associations pour vous permettre, ensuite, de jouer pleinement votre rôle de législateur.

Dans cette optique, les experts de ma Fondation se tiennent à votre disposition pour une rencontre visant à répondre à vos questions sur nos propositions d'amendements et les données scientifiques et économiques qui les fondent.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à nos propositions, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Parlementaire, l'expression de ma haute considération.

Nicolas Hulot  
Président

Pièce jointe : les propositions d'amendements à la loi sur les OGM formulées par la Fondation Nicolas Hulot, France Nature Environnement et la Ligue pour la Protection des Oiseaux.